

La santé dans les discours associatifs : une première exploration des sites Internet d'opposants aux ISDND

MARTA MATIAS^{1,2}

CÉLINE NGUYEN¹

MARIANNE CHOUTEAU¹

JACQUES MÉRY³

FRANCK OLIVIER²

¹ Université de Lyon
INSA de Lyon, EVS, UMR
5600

1, rue des humanités
69621 Villeurbanne
France

<marta.matias@insa-lyon.fr>

<marta.matias@ecogeos.fr>

<celine.nguyen@insa-lyon.fr>

<marianne.chouteau@in
sa-lyon.fr>

² ECOGEOS

5, rue du Jeu-de-Paume
62000 Arras
France

<franck.olivier@ecogeos.fr>

³ IRSTEA

1, rue Pierre-Gilles-de-
Gennes
92761 Antony cedex
France

<jacques.mery@irstea.fr>

Tirés à part :

M. Matias

Résumé. Le déchet est un objet complexe. Tout à la fois perçu comme une menace environnementale et sanitaire par certains et comme une ressource économique par d'autres, il véhicule une image dégradée et suscite une mobilisation sociale croissante autour de sa gestion. Certains conflits autour d'installations de stockage de déchets sont alimentés par différentes appréhensions des risques : les évaluations sanitaires révèlent encore de nombreuses incertitudes et les discours des associations alternent entre alertes, diffusion d'informations et expressions de craintes quant aux risques potentiels et aux nuisances vécues par les riverains. La place des associations est centrale dans le déroulement des controverses comme l'ont précisé plusieurs auteurs dans certains de leurs travaux. Mais qu'en est-il plus précisément du discours que ces associations tiennent sur les conflits et dans quelle mesure ces associations s'appuient-elles sur des arguments sanitaires ? Cet article propose quelques pistes de réflexion suite à l'élaboration d'une base de données recensant les associations d'opposition aux installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Une analyse exploratoire a ensuite été menée pour celles qui sont dotées d'un site Internet, vitrine de la mobilisation du groupe. Des éléments de réflexion ont pu être obtenus concernant le volet sanitaire et des pistes ont été formulées dans le but d'approfondir ces premiers résultats. Cette analyse s'insère dans un projet initié récemment sur les conflits autour de ce type d'équipement, dans le cadre du programme « Déchets & société » de l'ADEME.

Mots clés : controverses et dissensions ; défense du consommateur ; gestion des déchets ; Internet ; risque sanitaire.

Abstract

Health in the discourse of local "associations" opposed to landfills: An initial exploration of their websites

Waste is a complex object. Simultaneously perceived by some as an environmental and health threat and by others as an economic resource, its associations and connotations are mainly negative, and social mobilization around its management is growing. Some conflicts around sanitary landfills are fed by differences in the understanding and perception of risks: health assessments reveal many uncertainties. The discourse of local associations opposing these landfills alternates between warnings, information, and expressions of concern about the potential risks and nuisances for nearby residents. The role of these associations is central in the unfolding of controversies, as stated by many authors in some of their works. But what precisely is their discourse on these conflicts and to what extent do they rely on health arguments? This paper offers some thoughts based on a database of local associations opposed to landfills for non-hazardous waste. An exploratory analysis then examined the content of the discourse for those associations with a website as a showcase for group mobilization. Elements of reflection about the health arguments were obtained and avenues to examine this discourse in greater depth were formulated. This analysis is part of a project initiated recently on conflicts around such equipment, as part of the "Déchets & société" program of the French Environmental Agency.

Key words: consumer advocacy; dissent and disputes; health risk; Internet; waste management.

Pour citer cet article : Matias M, Nguyen C, Chouteau M, Méry J, Olivier F. La santé dans les discours associatifs : une première exploration des sites Internet d'opposants aux ISDND. *Environ Risque Sante* 2012 ; 11 : 405-15. doi : 10.1684/ers.2012.0561

Associations, opposition et discours

Le « traitement des déchets est [...] un paysage encombré d'interrogations pour les citoyens » [1]. Ces interrogations se cristallisent parfois en contestations portées par certains, souvent des riverains, qui se rassemblent pour s'opposer aux installations et faire valoir leur avis. À cette occasion, ces associations de riverains tiennent des discours explicitant cette opposition et argumentent contre l'implantation ou l'exploitation d'un équipement. Nous proposons ici d'analyser, au travers d'un regard volontairement interdisciplinaire¹ sur un même objet d'étude, la place que les arguments d'ordre sanitaire occupent dans les discours tenus par ces associations, sur leur site Internet. Pour cela, cet article se fonde sur les résultats d'un travail qui débute : il s'agit « d'une photographie » des premiers éléments de repérage pour la formulation de pistes que nous identifions comme pertinentes.

La présence des associations sur Internet est aujourd'hui relativement répandue. Deux dynamiques peuvent expliquer ce constat : d'une part, la montée en puissance de la contestation en matière d'environnement et de technologie [2], d'autre part, la montée en compétences des militants dans le domaine médiatique [3] et plus particulièrement en matière de numérique. Le site Internet fait donc partie d'un « répertoire d'actions » maintenant maîtrisé par les collectifs pour mobiliser, construire une opinion, la mettre en scène [4] ou gagner en visibilité [3]. Plus précisément, les associations jouent un rôle essentiel dans la construction des représentations sociales en pratiquant ce que Lascombes [5] appelle un « transcodage » ou l'agrégation d'informations éparses et leur traduction en vue de leur diffusion. Leur place centrale au cœur des questions sociétales² leur permet d'être tantôt sources d'information pour des personnes ou groupes de personnes cherchant à s'informer sur les risques sanitaires potentiels, tantôt lanceuses d'alertes. Enfin, leur relation très proche avec les riverains (dont une partie peut aussi adhérer à l'association) leur confère un rôle de relais des

préoccupations locales relatives aux risques potentiels associés au traitement des déchets. Comment ces préoccupations, alertes ou diffusions prennent-elles vie dans les discours tenus par les associations ? En choisissant de porter le conflit sur Internet, les associations nous renseignent sur ce qui fait justement conflit pour elles, sur les facteurs déclencheurs, sur l'évolution du conflit, sur la cartographie des acteurs en présence et sur leurs actions. Actrices du conflit, les associations développent sur leur site des discours pour lesquels elles font des choix de « mise en scène » et de contenu [6]. La santé est l'un des arguments choisis pour faire état de leur désaccord et convaincre du bien-fondé de leurs actions. C'est cet argument que nous traitons dans cet article. Nous verrons aussi dans le paragraphe qui suit, que le stockage des déchets fait l'objet d'un certain nombre de craintes en raison des incertitudes que les études scientifiques n'ont pas encore pu résoudre. Ce contexte explique en partie la mobilisation associative et le recours à des arguments d'ordre sanitaire. Puis, après avoir présenté notre méthode, nous reviendrons sur les premiers résultats de ce travail exploratoire d'investigation.

Un contexte fait d'incertitudes qui alimentent les controverses

La réglementation en vigueur relative à l'élimination des déchets ultimes a progressé ces 15 dernières années³ en imposant des règles de conception pour les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND)⁴. Ces règles permettent, au travers du confinement des déchets et des effluents liquides et gazeux, de limiter les phénomènes de contamination de l'air, de l'eau ou du sol⁵, principales sources d'inquiétudes des riverains de ces installations. Cependant, malgré les évolutions réglementaires et les progrès techniques réalisés par la filière stockage, des inquiétudes subsistent quant aux risques sanitaires pouvant découler de l'exploitation de ce type d'équipement.

Concernant l'évaluation des risques sanitaires, « la quantification des expositions [...] est difficile à mettre en œuvre, souvent coûteuse, et reste insuffisante pour tirer des conclusions fermes quant aux risques sanitaires associés » au traitement des déchets [7]. À cela s'ajoute le fait que la variable temps est difficile à prendre en compte étant donné :

¹ Cette approche est justifiée par la multitude d'enjeux forts gravitant autour des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) : techniques, environnementaux, géopolitiques, sociaux, symboliques, économiques, etc.

² Un certain nombre de travaux ont déjà été consacrés au milieu associatif dans le but de mieux comprendre leur fonctionnement et leur contribution. Sans être exhaustifs : le travail de Barbier autour des motifs d'engagement dans le conflit des « personnes ordinaires » [18] ou des « riverains bavards » [13] ; Rocher a, de son côté, travaillé sur le « public » [27] mobilisé dans les conflits inhérents à la gestion des déchets afin de comprendre comment cette conflictualité s'articule au territoire ; Voineau s'est attaché à comprendre l'engagement du public organisé en associations dans la prise de décision autour d'installations d'incinération de déchets. Il a également étudié au travers des discours le recours à l'expertise scientifique [19].

³ Avec l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel du 9 septembre 1997, modifié à plusieurs reprises depuis.

⁴ Anciennement appelés centres d'enfouissement technique (CET) ou centres de stockage de déchets ultimes (CSDU).

⁵ À ce sujet, et de façon générale, les organismes institutionnels, chercheurs et associations s'accordent sur les sources de contamination et sur les milieux impactés. Au niveau local, sur certains cas spécifiquement, les avis sur les différentes contaminations en jeu peuvent toutefois différer.

- les faibles doses d'exposition dont il s'agit dans la majorité des cas et qui impliquent donc des mesures à long terme⁶ ;
- les effets de mobilité (populations qui déménagent) ;
- et enfin l'influence d'autres facteurs de confusion [8, 9].

Les incertitudes quant aux risques sanitaires associés au traitement de déchets ont motivé la création de réseaux de recherche⁷ ainsi que la réalisation d'études comme celle de Keck et Vernus, en 2000 [10]. Ces auteurs précisent que les facteurs associés au stress n'ont pas pu être pris en compte « étant donné le manque de données disponibles sur ce sujet et la diversité des situations en cause » [10]. Si depuis cette évaluation de nouvelles études sont disponibles, la diversité des situations sur le terrain demeure un élément difficile à appréhender, ce qui rend d'autant plus difficile l'estimation des risques sanitaires. En 2004, l'Institut de veille sanitaire (InVS) a réalisé une étude phare traitant des impacts du stockage des déchets sur la santé [11]. Celle-ci conclut que « la situation générale du risque lié au stockage des déchets aujourd'hui, en France n'apparaît pas particulièrement préoccupante [...] ». L'étude précise tout de même que les enjeux sanitaires principaux sont reliés aux manifestations à caractère irritatif et aux nuisances olfactives qui constituent une préoccupation majeure pour les riverains, et de ce fait sont relayées par les associations d'opposition. Ces nuisances « peuvent se manifester par une sensation de gêne, par des troubles psychosomatiques difficiles à objectiver » [7] de par leur caractère très personnel qui renvoie « au monde des sensations éprouvées » [12].

Aussi, la réglementation ne suffit pas toujours à apaiser les craintes [13] relatives aux nuisances. En effet, pour certaines substances, notamment gazeuses, les seuils d'émission ne sont pas définis dans la réglementation générale sur les ISDND⁸. Or, les nuisances olfactives présentent des seuils souvent relativement bas. À titre d'exemple, l'ammoniacque présente un seuil olfactif de l'ordre de 10 mg/m³ [8]⁹. Ainsi, même si les émissions

d'ammoniacque provenant d'ISDND restent faibles comparées à d'autres filières de traitement par voie aérobie, ces émissions peuvent dépasser ponctuellement les seuils olfactifs. Par ailleurs, la tolérance vis-à-vis d'une nuisance diffère sensiblement selon les personnes. En effet, dans le cas de la perception olfactive, les seuils sont très variables d'une personne à une autre [12].

Enfin, « l'anxiété liée aux installations de traitement des déchets [...] émerge lorsque la distinction entre les espaces habités et les espaces effectivement ou potentiellement contaminés n'est plus faite » [7]. Les nuisances perçues peuvent ainsi s'inscrire sur le territoire habité tout en amplifiant la perception de risques [7] et incitant à la mobilisation contre l'installation source [14]. Elles alimentent ainsi les conflits autour des ISDND, auxquelles est associée une perte de bien-être. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cela a pour conséquence éventuelle de déteindre sur la santé. En effet, nous définirions ici la santé « comme étant un état de bien-être physique, mental et social complet et non pas seulement comme l'absence de maladie et d'infirmité » [15]. La proximité des installations de stockage est donc source d'inquiétudes du fait qu'elles sont perçues comme une atteinte à la qualité de vie. Leur image s'en trouve notablement dégradée.

Une base de données pour identifier les associations et leur discours sur Internet

Accéder aux discours d'opposition aux ISDND et à la place de l'argument sanitaire implique tout d'abord de connaître au mieux l'ensemble des associations de riverains qui s'opposent à une ISDND.

Le déroulement de la méthode

Pour y parvenir, nous avons dans un premier temps identifié ces associations. Les recherches, effectuées grâce à l'outil Internet, se sont fondées sur l'utilisation d'une liste très large de mots-clés appliquée à plusieurs moteurs de recherche¹⁰. Ces recherches ont permis d'identifier 194 associations s'opposant à l'implantation de nouvelles ISDND ou pointant les carences des installations en exploitation. Sur les 194 associations, seules les 61 d'entre elles administrant un site Internet ont été retenues dans le cadre de notre analyse.

¹⁰ Spécifiques aux associations (*Journal officiel des associations* [JOA], net1901.org), plus larges (Google, etc.), de journaux spécialisés en environnement (*Journal de l'environnement*, *Actu-Environnement*, *Rudologia*), ou encore de journaux locaux ou régionaux (*La Voix du Nord*, *la Dépêche*, *Ouest-France*, etc.).

⁶ Temps de latence long entre la période d'exposition et les manifestations susceptibles d'en découler.

⁷ Réseau santé déchets, créé en 1992 « afin de proposer une approche multidisciplinaire en matière d'expertise et d'information sur les risques sanitaires liés à des pollutions par les déchets d'origine industrielle ou urbaine ». Toutefois, son activité a cessé en 2009, même si les bulletins d'information sont encore accessibles (<http://www.infosantedechets.org/>).

⁸ En France, les seuils d'émission pour les ISDND sont fixés dans le programme de surveillance des rejets inclus dans les arrêtés préfectoraux qui autorisent l'exploitation. Leur mention peut dépendre du type de déchets reçu par l'installation.

⁹ Son seuil pour les effets irritants serait de 20 à 50 mg/m³, ce qui équivaut à une concentration dans l'air comprise entre 30 et 80 ppm [8]. De son côté, le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) considère sur la base de données Inéris, un seuil olfactif de 5 à 20 ppm et un seuil d'irritation oculaire correspondant à une concentration de 50 à 80 ppm [28].

L'exhaustivité dans le recensement des associations d'opposants ne peut toutefois pas être garantie pour deux raisons essentielles : le caractère incertain du statut de certaines associations et le caractère évolutif des sites Internet¹¹. Quant à l'analyse des discours associatifs, nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité : 133 associations n'ont en effet pas de site Internet et les 61 restantes n'actualisent pas toujours leurs sites. Enfin, les contenus des sites associatifs ne sont pas toujours homogènes (en termes de rubriques, de quantité de textes, de formes – blogs ou pages web classiques –, etc.). Dans un second temps, les données issues des sites d'associations étudiés ont été compilées dans une base de données comprenant plusieurs types d'informations, dont une grille d'analyse¹².

La thématique « santé » dans la grille d'analyse

Suite à une première lecture exploratoire de l'ensemble des sites, différents éléments explicatifs des conflits ont été identifiés grâce à une analyse manuelle des occurrences. Les divers termes et expressions mis en avant pour justifier le conflit, incluant le facteur santé¹³, ont été repérés et rassemblés manuellement dans la base de données d'abord sous forme quantitative (facteur cité : oui ou non). Puis, nous avons repéré qualitativement ces arguments : comment sont-ils mis en discours ? Les associations utilisent-elles par exemple un registre émotionnel ? Si oui lequel ? Y'a-t-il référence à des savoirs experts ? Comment sont-ils présentés ?

Une première analyse de l'existant et de la mise en forme de l'argument sanitaire dans les discours sur les sites nous semble permettre d'ouvrir d'intéressantes perspecti-

¹¹ Pendant les recherches, deux sites Internet associatifs recensés au début n'étaient plus fonctionnels après quelques mois. Ainsi, dès le début, tous les contenus des sites Internet associatifs (pages WWW, dossiers téléchargeables, images, etc.) ont été conservés de façon à pouvoir les réétudier à tout moment.

¹² L'objectif de cette grille est de systématiser le recueil d'informations provenant de sites Internet d'opposants. Pour cela, plusieurs thématiques ont été identifiées : l'identité de l'association, les caractéristiques du site Internet, celles de l'ISDND mise en cause ainsi que celles du conflit identifié, etc. Ces thématiques ont été adaptées à partir d'une grille d'enquête validée lors d'un précédent projet ADEME (AGS, 2010).

¹³ Enjeu de mobilisation fondamental et souvent au premier plan des préoccupations, le facteur santé est celui que nous avons choisi d'analyser, même si d'autres éléments entrent en jeu : critiques adressées aux services publics jugés inactifs, atteinte au patrimoine naturel, etc. Le facteur santé a été identifié à chaque fois que le terme « santé » ou des adjectifs s'y rapportant, ou encore des termes liés à la maladie et au mal-être étaient employés. Les mentions faites des nuisances sans dimension sanitaire ont été également prises en compte sous d'autres étiquettes (pollutions diverses, nuisances olfactives, visuelles ou sonores).

ves. En effet, le registre sanitaire prend différentes formes dans le discours associatif d'opposition aux ISDND : il peut s'agir d'avis d'experts ou de dossiers thématiques repris sur d'autres sites Internet d'associations régionales ou nationales. Les discours sont parfois aussi « produits » en interne : les facteurs conflictuels sont ainsi énoncés, voire reformulés par l'association à partir de constats bien réels (mauvaises odeurs) ou de risques potentiels (risques de pollution, risques pour la faune et la flore, etc.). À partir de ces informations, différentes pistes exploratoires ont pu être dégagées et sont présentées ci-après.

Quelques apports de la base de données

La base de données a permis de mieux comprendre le paysage associatif en lien avec l'opposition locale aux ISDND et de dresser un rapide panorama des sites Internet ciblés dans cette étude.

Caractéristiques des sites Internet

Les dates de création des associations identifiées sont très hétérogènes, allant de 1971 à 2010¹⁴. En cas de dissolution, celle-ci n'a en revanche que très rarement pu être confirmée. De fait, les sites Internet associatifs doivent être vus comme une photographie représentant certaines des motivations et des activités d'une association à une période donnée.

Par ailleurs, les associations concernées par l'exploitation d'une ISDND ont pour bon nombre d'entre elles été créées avant 2005 (figure 1)¹⁵. Leurs sites sont caractérisés par une technicité majoritairement faible à moyenne (pour 95 % d'entre elles). En termes de contenus, les sites associatifs les plus riches émanent d'associations s'opposant à des projets de nouvelles ISDND. Cela pourrait traduire un plus grand engagement de la part de ces dernières dans l'opposition à des projets pouvant encore être annulés, à l'inverse d'installations déjà existantes induisant une perte de qualité environnementale possiblement moindre. La distinction entre ces deux types d'associations semble donc se révéler appropriée pour la suite de l'analyse.

¹⁴ Pour huit associations, la date de création n'a pas pu être renseignée. Pour les autres, le site Internet de l'association et le JOA ont servi de sources d'information.

¹⁵ Une très grande majorité d'associations a vu le jour durant l'année 2005. Cela confirme le fait que cette année fait figure de date charnière pour notre analyse (transfert de la compétence « plans » aux conseils généraux et mise en conformité des unités d'incinération qui a pu entraîner un transfert de flux vers les ISDND).

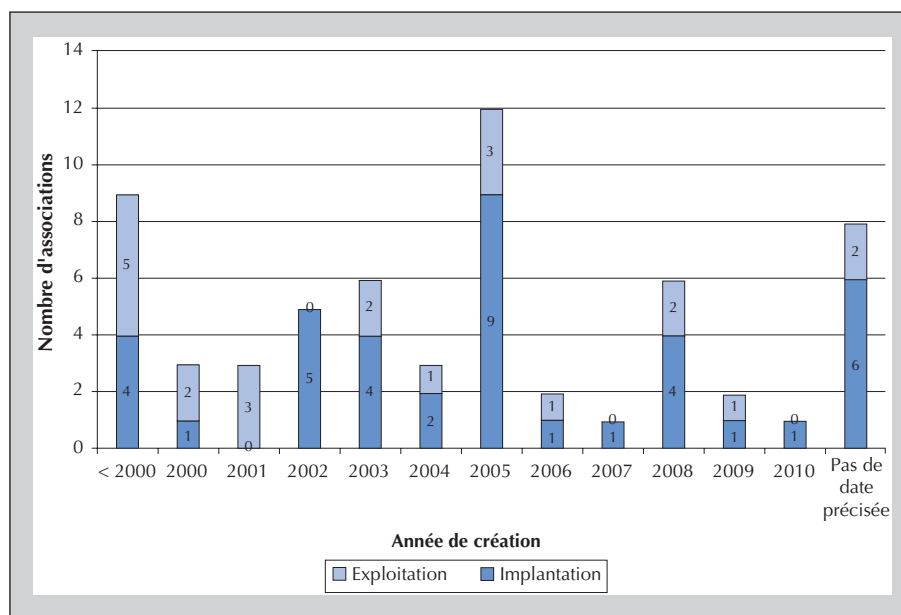


Figure 1. Répartition temporelle de la date de création des associations locales d'opposants aux installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND).

Figure 1. Distribution of the dates of creation of associations opposed to landfills.

Hormis les textes de présentation de l'association sur Internet (recensés pour 31 % des associations), d'autres supports sont également disponibles qui permettent de véhiculer le discours associatif¹⁶. La variété des supports permet d'exprimer « la force du ras-le-bol » [13] tout en renforçant le discours associatif et en encourageant plus de riverains à soutenir l'opposition.

Fonctions des sites Internet associatifs

À l'instar de ce que Célerier a pu indiquer à propos des sites Internet d'associations françaises de lutte contre le sida [16], les sites qui nous intéressent semblent répondre à trois fonctions¹⁷. La première fonction est démonstrative. Elle vise à montrer une communauté mobilisée et protectrice. On peut se référer aux actions qui sont présentées afin de témoigner de l'activité associative, de son engagement. La deuxième fonction consiste à centraliser et à hiérarchiser l'information produite. Les

sites ont, en effet, pour vocation de regrouper, d'organiser (sous forme de rubriques, de thématiques) les informations afin de les partager par la suite. Les associations opèrent ainsi comme des filtres spécialisés. Enfin, la troisième est une fonction de diffusion [5], de transmission de l'information assimilée, tel le kiosque à journaux qui met à disposition, au cœur de l'espace public, des informations destinées à avertir toute personne intéressée.

Par ailleurs, les sites Internet peuvent également faire office de « lieux de la mémoire associative » dans le sens où ces derniers permettent de conserver des traces de l'activité associative et des grands événements qui lui sont liés. Ainsi, les sites servent de vitrines aux associations d'opposants qui les utilisent pour exprimer les causes des conflits, leurs natures et les actions qui s'y rapportent. Ce faisant, elles font de ce support un outil de mobilisation mais aussi un outil de persuasion visant à convaincre du bien-fondé de l'action et à faire adhérer à l'association (au sens administratif comme au sens de l'adhésion à des valeurs et à un combat). Dans ce sens, le site est aussi le signe de la présence de l'association dans l'espace public.

Les facteurs de conflits et notamment le facteur santé

Nous avons recensé pour chaque association les facteurs de conflit exprimés, ce qui permet, d'une part, d'en mesurer la récurrence (figure 2), et, d'autre part, de la corréler à la phase d'existence de l'installation concer-

¹⁶ Les courriers aux institutions responsables sont reproduits dans 68 % des cas ainsi que la communication papier associative « classique » : tracts, brochures, journal de l'association, etc. dans 61 % des cas. Les contestations d'arrêtés et actions en justice sont parfois présentes (dans 45 % des cas), et dans une moindre mesure, les comptes rendus d'assemblées générales.

¹⁷ Une analyse de terrain, auprès des acteurs, nous permettra de mieux comprendre quelles sont les fonctions attendues des sites et d'avoir confirmation ou infirmation de nos dires.

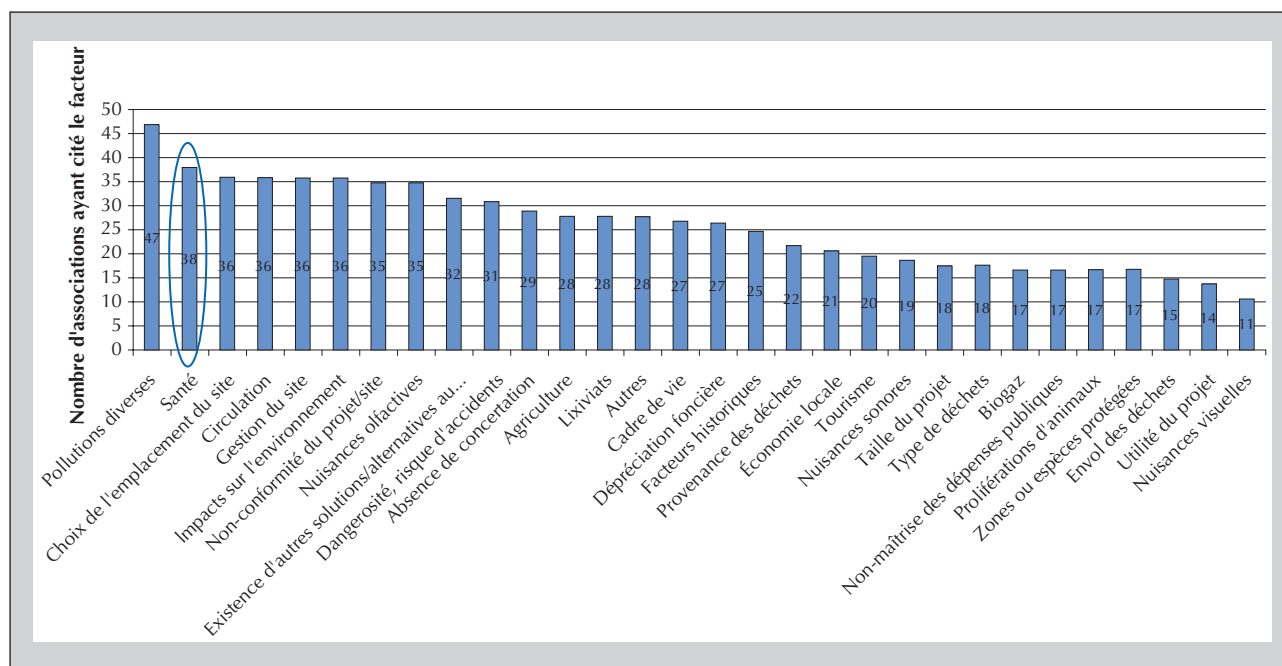


Figure 2. Nombre d'associations mentionnant chaque facteur de conflit.

Figure 2. Number of associations mentioning each conflict factor.

née : fréquence d'apparition (en pourcentage) selon l'état de l'installation (projet d'implantation/en cours d'exploitation) (figure 3).

La figure 2 montre que les pollutions diverses sont les plus citées parmi les facteurs recensés. Elles incluent les pollutions de l'eau et de l'air, également exprimées de façon plus précise dans les facteurs lixiviats (13^e position) ou biogaz (24^e position). Ce premier résultat confirme que les principales craintes affichées par les opposants aux ISDND sont liées aux contaminations des milieux naturels. Certaines associations établissent d'emblée un lien entre la contamination environnementale et son éventuel impact sur la santé des habitants : « *L'incinération et l'enfouissement sont les deux procédés de traitement de déchets employés en France et qui sont les plus dangereux pour la santé humaine, les plus polluants pour l'environnement et l'avenir de la planète.* » La santé se trouve être le deuxième facteur le plus cité par les associations (soit par 62 % d'entre elles).

Les nuisances ont aussi été citées et méritent d'être prises en compte, étant donné leur incidence sur le bien-être des riverains¹⁸. Les nuisances olfactives sont les plus

¹⁸ Concernant les nuisances sur un site Internet associatif : « *Vous avez dit nuisances ? Qui pourrait les trouver supportables voire négligeables, sinon ceux que cette question même gêne pour d'autres raisons invouables ou qui se sentent privilégiés de ne jamais avoir à les subir ?* » (sic).

fréquemment citées par les associations d'opposants (sur 57 % des sites Internet). En revanche, les nuisances sonores et visuelles ne sont mentionnées respectivement que sur 31 et 18 % des sites associatifs. Ainsi, le fait que, d'une part, le facteur santé soit cité en deuxième position et que, d'autre part, les pollutions diverses mais aussi les nuisances olfactives apparaissent aussi fréquemment, confirme que le facteur santé constitue une préoccupation majeure pour les associations d'opposition aux ISDND.

La figure 3 indique la fréquence d'évocation de chaque facteur selon la phase de l'installation. Cette figure a été obtenue à partir du nombre total d'associations recensées s'opposant à un projet d'ISDND (39 associations) ainsi que du nombre total d'associations s'opposant à une installation en exploitation (22 associations)¹⁹. La distinction entre les phases d'implantation et d'exploitation d'ISDND permet de formuler des comparaisons et d'identifier les facteurs récurrents :

– les associations s'opposant à l'implantation évoquent principalement les pollutions diverses (85 %), l'agriculture (perte de labels, 76 %), la santé (69 %) et le choix de l'emplacement du site (69 %) ;

¹⁹ Il convient de préciser qu'aucune association s'opposant à la réouverture de site n'a été identifiée et que les associations s'opposant à une extension d'installation ont été comptabilisées dans la catégorie « exploitation ».

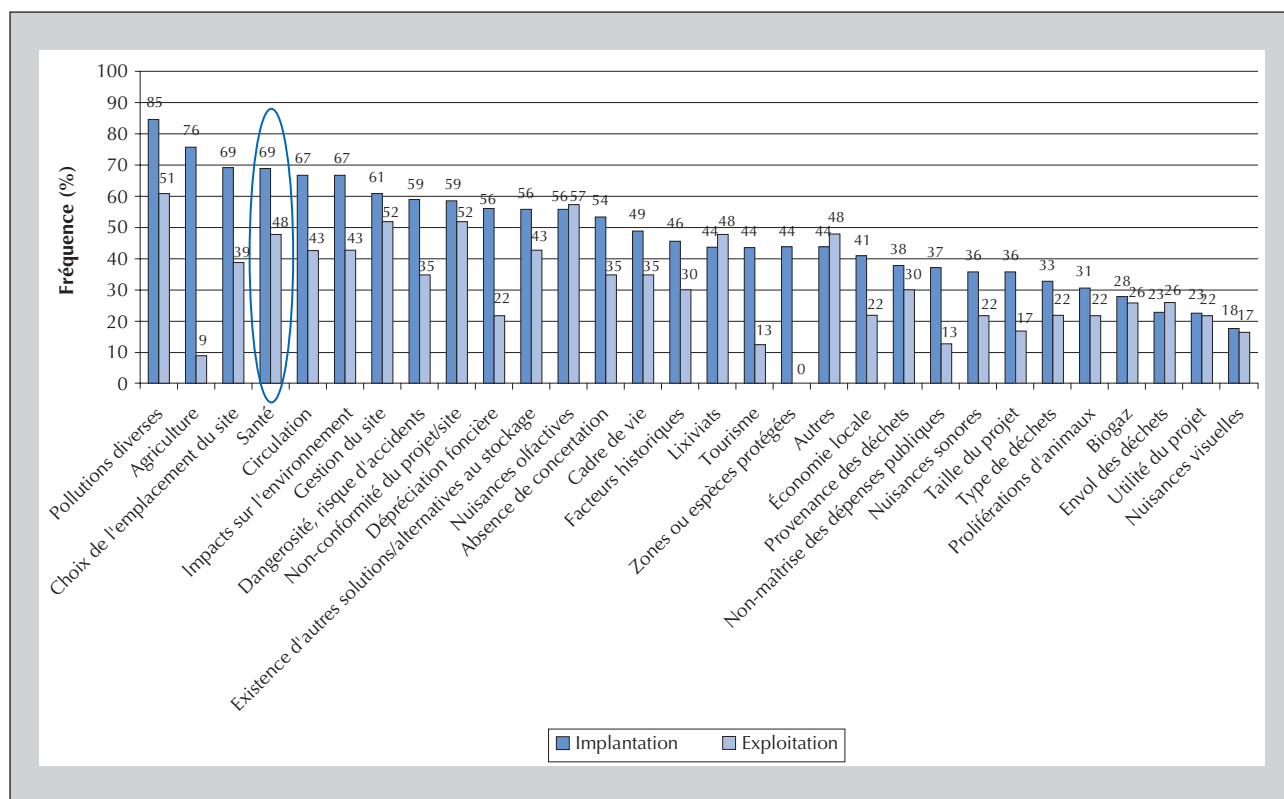


Figure 3. Fréquence d'apparition de chaque facteur de conflit en fonction du phasage de l'installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) visée par les associations.

Figure 3. Frequency of mention of each conflict factor according to the status of the landfill at issue.

– les associations s'opposant à l'exploitation évoquent aussi les pollutions diverses (61 %) mais mettent en avant les problèmes de nuisances olfactives (57 %), de gestion du site (52 %) et de lixiviats (48 %).

Ainsi, les associations riveraines de sites en exploitation semblent plutôt mettre en avant des situations vécues, liées à une mauvaise gestion des sites et à leurs impacts en matière de nuisances olfactives ou de fuites de lixiviats. Ces problèmes alimentent la frustration, les craintes et par conséquent les controverses comme le traduisent plusieurs associations sur leurs sites Internet²⁰.

Concernant les nuisances olfactives, celles-ci sont citées en proportions égales par les deux types d'associations (≈ 56 %). Néanmoins, pour les associations contestant une ISDND en activité, les descriptions sont

plus explicites, notamment grâce à des « tableaux de nuisances » que les riverains peuvent remplir en notant les jours de plus fort ressenti. Quant aux nuisances sonores, peu citées, elles concernent principalement la circulation des camions et les bruits liés aux activités de terrassement. Enfin, les nuisances visuelles sont les moins citées par les associations concernées par l'implantation de nouvelles ISDND. Mentionnons néanmoins la démarche de certaines associations qui proposent des repères visuels facilement appréhendables : « [...] cela représentera l'équivalent d'un immeuble de 13 étages sur 350 m de long ! ».

Suivant la piste fournie par Bertolini [17] au sujet « des risques sanitaires [...] [qui] cachent souvent d'autres mobiles », nous tâcherons de mettre en perspective les arguments formulés sur les sites associatifs. En effet dans un futur proche, nous souhaitons recueillir les propos de membres de ces associations via des entretiens d'explicitation. Cette approche sur le terrain nous permettra de comprendre certains ressorts des discours Internet étudiés. Ainsi, dans cette première phase exploratoire, c'est l'analyse du contenu de l'argument sanitaire qui est davantage mise en avant.

²⁰ « Vous comprendrez que, non seulement cette situation est invivable, mais qu'elle nous inquiète fortement quant aux conséquences qu'elle peut avoir sur la santé » ; « aucune décharge ne met la population à l'abri des problèmes de santé. Cependant, les études d'incidence qui accompagnent l'installation de projet de CET négligent totalement l'aspect relatif à la santé humaine. »

Discours associatifs : quelques pistes exploratoires sur le thème de la santé

Au traitement des déchets sont associées des représentations négatives tenant à la question sanitaire. Comment les discours portent-ils ces représentations ? Cette question semble importante puisque de leur capacité à développer un discours construit, argumenté et clair, dépendent la crédibilité de l'association et la légitimité du conflit. Certaines associations qui tiennent un discours moins structuré, et qui affichent sur leur site un « catalogue de critiques et de revendications²¹ » [18] s'exposent au risque de se voir étiquetées comme étant des associations de type NIMBY²² [13]. Quelles stratégies discursives les associations utilisent-elles alors pour échapper à la critique ?

Recours à l'expertise

Voineau a montré l'importance de la reprise des discours d'experts par le « public » lorsqu'il s'agit de débattre sur l'implantation d'incinérateurs [19]. Barbier s'est lui aussi penché sur la question en évoquant l'importance du « joker technique, susceptible de modifier du tout au tout les contraintes d'implantation et/ou de fonctionnement » [13] des équipements mis en cause. Cela se confirme : plus d'une dizaine d'associations mentionnent des études consultées au préalable, y compris l'une des plus anciennes recensées (créée en 1990) qui fait référence à plusieurs études sanitaires. À titre d'exemple, une étude de *The Lancet* sur les malformations à la naissance datant d'août 1998 est citée par deux associations via deux sources différentes. La première reprend tel quel un article paru dans *Le Monde* de septembre 1998 et la seconde fait quant à elle référence à l'ouvrage de De Bartillat et Retallack²³. Mais hormis ces quelques associations, une majorité d'entre elles cite des études sans les référencer précisément. En revanche, les termes « maladie », « cancer », « impact » sont souvent présents et reportés sur des zones géographiques relativement précises, comme l'indiquent plus d'une demi-douzaine d'associations. Dans d'autres cas, le discours fonctionne en creux, en regrettant l'absence de plus d'expertises officielles et en mettant

en avant le niveau d'incertitude. C'est le cas d'une association créée en 2003, qui affirme qu'« aucune étude épidémiologique n'a pour l'instant été faite en rapport avec des décharges. Il est donc difficile de progresser sur ce dossier ».

Bien que les sources des études ne soient que très rarement précisées de façon détaillée, la volonté de s'emparer du discours scientifique et de le diffuser localement est perceptible sur bon nombre de sites Internet. Cette « expertise profane²⁴ » [20] qui ouvre les portes d'une « démocratie technique » [21] vise à rendre le discours associatif plus crédible [18], légitime [13] et finalement plus rationnel et convaincant. En effet, cette démarche permet de démocratiser les savoirs : les associations s'informent pour répondre à leurs craintes jusqu'à se retrouver, dans certains cas, dans une position de contre-experts [21]. Cette situation semble se vérifier parmi les associations étudiées, mais les mécanismes de traduction [5, 21] spécifiques qui donnent lieu à une réinterprétation de l'information sont relativement complexes et devront faire l'objet d'une étude complémentaire lors des prochaines enquêtes sur le terrain²⁵. Enfin, quelle que soit leur position²⁶, les associations proposent régulièrement des solutions alternatives. Parmi les plus citées se trouvent l'adoption de règles de tri et recyclage plus poussées (jusqu'au « zéro déchet » pour certains), la proposition d'autres techniques de traitement ou encore l'implantation d'installations plus petites, « diminuant ainsi les nuisances, les risques et les coûts » et permettant une répartition plus équitable des nuisances sur le territoire²⁷.

²⁴ « Renvoie à la capacité que peuvent avoir les non-spécialistes à s'approprier les connaissances scientifiques » [19].

²⁵ Notamment au travers du décalage entre discours formulé sur Internet et les intentions initiales des membres de l'association ou encore d'une meilleure appréhension des arguments portés ou diminués. Cela permettra aussi d'aborder la question du niveau de connaissances scientifiques transmises par l'association au public.

²⁶ (1) Une première position où une montée en généralité est observée, et qui conduit à une opposition très claire envers le stockage : « Des mots et des maux : CET, CSDU, ISDND, ISDMA, etc. À travers ces termes destinés à laisser croire que les installations de stockage de déchets peuvent être propres, sans danger, techniquement au point, sans effet sur l'environnement et la santé humaine, nous voyons bien se dessiner la manipulation des promoteurs de la technique du trou pour cacher la merde (TPCM). [...] les menaces sanitaires et environnementales qu'ils [les déchets] provoquent, sont en revanche tout à fait réels et les témoignages sont légions là où ce type d'installation existe » ; (2) et enfin, en dehors d'un cadre d'opposition stricte, une attitude qui passe par l'acceptation du stockage sous certaines conditions : « Nous souhaitons être zone pilote pour tester une gestion des déchets à la taille d'un bassin de vie. »

²⁷ « Si ce projet aboutit, le canton [...] assumera l'ensemble des nuisances liées aux déchets du département. Où est le principe de proportionnalité et d'équilibre départemental ? »

²¹ Dans une logique de protestation réactive [18].

²² *Not in my backyard*.

²³ Article paru dans *Le Monde*, le 9 septembre 1998 : « Habiter près d'une décharge industrielle augmenterait le risque de donner naissance à un enfant malformé » ; De Bartillat L., Retallack S., *Stop*, éditions du Seuil, 2003 - p318 : « Décharges et atteintes à la santé humaine ». Le fait que l'étude traite de déchets toxiques ne semble pas mis en avant dans l'ouvrage mais est précisé dans l'article.

Place de l'émotion dans les discours

Le recours à l'expertise scientifique n'est pas le seul moyen d'assurer la crédibilité et la reconnaissance des associations sur le terrain, leur capacité mobilisatrice tient aussi une place importante [5]. Or, la manifestation d'émotions est un des dispositifs de sensibilisation favorisant le développement de la mobilisation [22, 23]. Ion *et al.* [3] ont pu constater ce déploiement de l'émotion dans les discours militants. L'affect ne serait plus confiné au privé (étanche à l'espace public) et serait vecteur de la valeur de l'individu (plus rarement du groupe) lequel, en témoignant de ses émotions dans l'espace public, les partage avec le plus grand nombre. Windisch²⁸ assure de son côté que l'émotion et l'affectif jouent un rôle central dans le discours conflictuel : les « *bouffées affectives* » [6] servent selon lui à « *disqualifier l'adversaire* » et « *à renforcer [sa propre] image* ». Plus précisément, la référence aux risques sanitaires dans les discours conflictuels étudiés semble renvoyer à quatre registres émotionnels.

Le premier est celui de la crainte, de la peur ou de l'inquiétude. Il relève bien de ce que Callon, Lascoumes et Barthe ont nommé « *l'ère du soupçon* » [21]. Les associations font largement état de ce sentiment et se disent « *inquiètes* »²⁹. Ce registre est très certainement motivé par le manque de réponses³⁰ de la part des autorités responsables [20].

Le deuxième registre est celui de la colère. Il prolonge naturellement dans certains cas celui de l'inquiétude. Quelques associations témoignent d'un « *mécontentement grandissant* », relèvent des « *aberrations* », parlent d'une « *attitude inadmissible* » ou avertissent : « *Nous refusons catégoriquement ce projet inacceptable et nuisible pour nous et nos enfants.* » La forme est intéressante : certaines associations recourent parfois à une typographie expressive [24] qui participe à communiquer ce registre d'émotion suscité par la situation : « *Riverains des décharges : sommes-nous des cobayes ?* » (sic). Certains slogans peuvent aussi faire apparaître une position soutenue et définitive comme « *Non au trou à*

ordures », slogan qui constitue le point de départ d'une argumentation forte.

Le troisième registre est celui de l'injustice. Si les associations se sont constituées et s'expriment, c'est aussi parce que l'installation ou l'exploitation d'une ISDND près de chez eux est vécue comme une réelle injustice. Prenons quelques exemples significatifs et éclairants : « *Si nous ne nous mobilisons pas, le [département] est destiné à devenir la décharge d'ordures de toute la région [...]* ». On peut lire ailleurs : « *Nous avons besoin de vous pour nous aider à éviter le pire et de faire triompher le bon sens face à un projet injuste [...]* » (sic) ; « *[...] une seule arme : la mobilisation de masse.* » (sic).

Face à l'injustice, le registre du combat est utilisé, non sans humour ici : « *Toute la Gaule est envahie par les décharges. Toute ? Non ! Des petits villages peuplés d'irréductibles...* » Une autre association écrit : « *Nous sommes toujours là, vigoureux et combattifs [...] la bataille est loin d'être terminée.* » Enfin, « *Notre lutte contre le CSDU [...] est très importante, rien n'est perdu* » peut-on lire au moment où l'association annonce sa prochaine assemblée générale. Ce registre emmène parfois le discours vers des métaphores guerrières : on peut en effet lire que certains acteurs sont les « *alliés* » et un article de presse archivé par une association emploie l'expression « *dernier conseil de guerre* ».

Ces quatre registres, qu'il n'est pas toujours facile de séparer au sein d'un même site, ont incontestablement pour fonction de mobiliser les adhérents ou sympathisants autour du projet. La peur (tout comme l'humour dans certains cas d'ailleurs) renforce la cohésion interne du groupe [23]. L'inquiétude, la colère, le combat et l'injustice témoignent également en externe de l'état d'esprit dans lequel se trouve l'association mais ils opèrent aussi en interne comme des registres « *galvanisateurs* ». Ils donnent un sens commun à l'existence et aux actions des associations.

Conclusion

Dans le cadre de ce projet, nous avons pu poser les bases d'une étude approfondie et initier une analyse des discours conflictuels autour des ISDND. La limite d'un tel travail repose sur le statut qu'il faut accorder à ces discours. Notre corpus de sites est l'illustration de ce que les associations, et plus précisément encore, certains de leurs membres (*webmasters*, membres du bureau ou membres actifs par exemple) souhaitent « *dire* » sur Internet. Ces discours conflictuels constituent une vitrine partielle et stratégique de ce que certains membres jugent opportun d'afficher. Ils ne sont pas l'exhaustif reflet de toutes les activités de l'association, de toutes les opinions mais témoignent de ce qu'il convient de diffuser. Malgré cette limite, nous avons pu tout d'abord vérifier

²⁸ Son propos concerne les discours conflictuels d'ordre politique tenus dans le courrier des lecteurs de la presse romande dans les années 1980.

²⁹ « *La population est vraiment très inquiète* » ; « *[nous sommes] inquiets à propos des risques sur la santé publique et l'environnement* » ; « *la décharge inquiète les médecins* » ou « *il y a de quoi s'inquiéter* » lit-on ailleurs.

³⁰ « *Lorsque l'association [...] a fait part à Monsieur le Préfet de son inquiétude face au risque sanitaire encouru par les habitants [...], il nous a été répondu qu'aucune maladie, à ce jour, n'était liée aux activités prenant place dans cette décharge. Cependant, les pneumopathies d'hypersensibilité telles que la bronchoalvéolite aiguë ou subaiguë et la fibrose pulmonaire sont reconnues par la Sécurité sociale comme des maladies professionnelles, notamment provoquées par les "filiales de traitement des déchets [...]".* »

que le facteur « santé » est fréquemment cité par l'ensemble des associations constituées localement contre ce type d'équipement et de ce fait, constitue une préoccupation centrale pour les (possibles futurs) riverains des ISDND. Cette préoccupation est d'autant plus forte chez les opposants aux projets d'installation qui, ayant plus à perdre, appréhendent les impacts de tels équipements sur leur qualité de vie. De plus, le facteur santé constitue un argument stratégique du fait de son caractère émotionnel et de la difficulté d'élaborer des compensations pour des risques sanitaires (compensations difficilement quantifiables). Ainsi, cette première recherche exploratoire a montré que l'opposition aux ISDND s'exprime sous diverses formes et induit plusieurs types de discours parfois en simultané. Comme nous l'avons vu, les associations font souvent appel à des données scientifiques et des expertises pour attester leurs dires et appuyer leur propos. Ces constats montrent que la rationalité et l'émotion, qui pourraient sembler au départ contradictoires, cohabitent, voire déclenchent une synergie qui galvanise les opposants.

Par ailleurs, au-delà de la transmission d'informations sur les ressentis des riverains au travers de leur site Internet, ces associations ont-elles une autre fonction ? Peuvent-elles par exemple jouer un rôle central dans la « démocratie technique » [21, 25, 26] ? Nous l'avons vu, elles transmettent des informations scientifiques et techniques sur l'impact du traitement de déchets, ses conséquences sur l'environnement et sur les habitants alentour, ainsi que des informations relatives à la santé. Elles établissent ainsi un lien indéniable entre l'installation technique et les riverains, tout en alimentant des débats et provoquant des controverses.

Pour finir, cette première photographie nous a permis d'identifier plusieurs pistes à explorer :

- nous avons pris le parti d'analyser l'argument sanitaire. En quoi est-il plus mobilisé que d'autres ? Quelles formes prend-il ? Est-il celui qui mobilise par exemple le plus les émotions ? Quels types de traduction les « auteurs » choisissent-ils pour passer d'un argument d'expert à un argument vulgarisé ?
- notre position est celle d'observateurs de sites Internet : il convient maintenant de mieux connaître les pratiques de communication des associations pour comprendre leurs positions et choix : quelles sont les fonctions attendues du site ? Comment s'opèrent les choix d'arguments et leur mise en forme ? Seule une enquête de terrain pourra nous aider à répondre à ces questions.
- enfin, nous avons présenté associations et discours de manière séparée. Peut-on maintenant dresser une typologie permettant de faire le lien entre les types de discours (place de l'argument sanitaire, mobilisation de l'expertise, de l'émotion) et les types d'association (date de création, localisation, histoire de l'association, type d'installation...)?

Toutes ces questions permettront de contribuer à une meilleure connaissance de l'émergence de contre-pouvoirs et d'une démocratie technique dans le domaine de l'environnement et de la gestion et du traitement des déchets. ■

Remerciements et autres mentions

Financement : ADEME ; **conflits d'intérêts** : aucun.

Références

1. Cambou J. *Atelier 4 : L'impact du traitement des déchets sur la santé des populations*. Assises de La Baule, 2001.
2. Monnoyer-Smith L. Instaurer le débat public : un apprentissage à la française. *Hermès* 2006 ; 47 : 21-7.
3. Ion J, Frangiadakis S, Viot P. *Militer aujourd'hui*. Paris : éditions Autrement, 2005.
4. Ollitrault S. De la caméra à la pétition Web. Le répertoire médiatique des écologistes. *Réseaux* 1999 ; 98 : 153-85.
5. Lascoumes P. *L'éco-pouvoir-environnements et politiques*. Paris : La Découverte, 1994.
6. Windisch U. *Le KO verbal. La communication conflictuelle*. Lausanne : L'Âge d'Homme, 1987.
7. ORS Nord-Pas-de-Calais. *Les déchets et la santé*, Observations inattendues et capricieuses de la santé. Loos : Observatoire Régional de la Santé Nord-Pas-de-Calais, 2010.
8. Hakizimana G. *L'enfouissement des déchets et la santé de la population*. Présenté dans le cadre des audiences publiques pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Saint-Thomas, Service en santé environnementale, Direction de la santé publique de Lanaudière, 2005.
9. Heaney C, Wing S, Campbell R, et al. Relations between malodor, ambient hydrogen sulfide, and health in a community bordering a landfill. *Environ Res* 2001 ; 111 : 847-52.
10. Keck G, Vernus E. *Déchets et risques pour la santé*. Traité Environnement G2450. Paris : éditions Techniques de l'ingénieur, 2000.
11. InVS. *Stockage des déchets et santé publique*. Saint-Maurice : InVS, 2004. www.invs.sante.fr/publications/2005/dechets/index.html [consulté en janvier 2012].
12. Casal A. *Usines d'assainissement des eaux et phénomène Nimby : Les conditions environnementales, sociales et individuelles de l'acceptabilité*. Thèse de doctorat, université Paris V-René Descartes, Institut de Psychologie, 2006.
13. Barbier R. Incinération : un test pour la démocratie technique ? In : Brousse J, ed. *Incinération des déchets ménagers : la grande peur*. Paris : Le Cherche Midi, 2005.

14. Lecourt A. Une géographie des conflits associatifs liés à l'environnement : Analyse théorique et pratique à partir du cas breton. *ESO* 2002 ; 18.
15. OMS. *Préambule à la constitution de l'OMS*. Genève : OMS, 1948. www.who.int/about/definition/fr/print.html [consulté en janvier 2012].
16. Célérier S. *Textualité numérique et mobilisation. Analyse des sites Internet d'associations françaises de lutte contre le VIH-sida*. Colloque « Usages militants de la technique : technologies, medias, mobilisations », Nanterre, 12-13 mars 2009.
17. Bertolini G. *Le déchet c'est les autres*. Ramonville Saint Agne : Erès, 2000.
18. Barbier R. L'implantation conflictuelle des équipements collectifs - Réflexions à partir de la gestion des déchets. In : *Économie des équipements pour l'eau et l'environnement*. Montpellier : Cemagref éditions, 2005.
19. Voineau C. *Controversies, public engagement and scientific expertise in technical-scientific decision making process - The setting up of household waste incinerators in France*. Thèse de doctorat, Institut européen de Florence et ADEME, 2010.
20. Akrich M, Barthe Y, Rémy C. *Sur la piste environnementale - Menaces sanitaires et mobilisations profanes*. Paris : Presse des Mines, 2010.
21. Callon M, Lascoumes P, Barthe Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : le Seuil, 2001.
22. Traini C. *Émotions... Mobilisation !* Collection Sociétés en Mouvement. Paris : Les Presses, 2009.
23. Duperré M. La rationalité des émotions dans le processus de mobilisation collective. *Service Social* 2008 ; 54 : 67-81.
24. Christin AM. *L'image écrite ou la déraison graphique*. Paris : Flammarion, 1995.
25. Gaudillère JP, Bonneuil C. À propos de démocratie technique. *Mouvements* 2001 ; 18 : 73-80.
26. Pestre D. Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif. *Participations* 2011 ; 1 : 210-38.
27. Rocher, L. *Gouverner les déchets. Gestion territoriale des déchets ménagers et participation publique*. Thèse de doctorat, université de Tours, 2006.
28. Cedre. *Ammoniac, guide pratique information, décision, intervention*. Guide d'intervention chimique. Brest : Cedre, 2006.